

Une réponse adaptée de la structure de sécurité civile à la pandémie de COVID-19

Jean Savard

Direction des opérations

Ministère de la Sécurité publique

Plan de présentation

- Structures de sécurité civile mobilisées lors de la 1^{re} vague
- Activités réalisées lors de la 1^{re} vague
- Constats réalisés à la suite de la 1^{re} vague
- Actions mises en place en fonction constats effectués
- Mobilisation accrue pour faire face à la 2^e vague

Structures de sécurité civile mobilisées lors de la 1^{re} vague

Organisation municipale
de la sécurité civile
(OMSC)

Centres régionaux de
coordination
gouvernementale (CRCG)

Organisations régionales
de sécurité civile
(ORSC)

Centre des opérations
gouvernementales
(COG)

Centre national de
coordination
gouvernementale (CNCG)

Organisation de la
sécurité civile du Québec
(OSCQ)

Comité de sécurité
civile du Québec
(CSCQ)

Activités réalisées lors de la 1^{re} vague de la COVID-19

En vertu du Plan national de Sécurité civile (PNSC):

- L'Organisation de la sécurité civile du Québec (OSCCQ) est mobilisée depuis le 24 janvier 2020 et se réunit régulièrement pour coordonner la réponse gouvernementale.
- Le Centre national de coordination gouvernementale (CNCG) et les Centres régionaux de coordination gouvernementale (CRCG) des directions régionales de sécurité civile et de sécurité incendie (DRSCSI) sont mobilisés depuis le 9 mars 2020.
- Dès le départ, deux équipes du CNCG étaient dédiées à la gestion des conséquences de la COVID-19 et d'autres équipes ont été mises en place pour la gestion des autres aléas (inondations printanières, feux de forêt, canicules).

Activités réalisées lors de la 1^{re} vague de la COVID-19 (suite)

- Le Centre des opérations gouvernementales (COG) est demeuré ouvert 24/7 pour assurer une veille et une gestion de l'information opérationnelle en continu. Ceci pour soutenir les efforts déployés au CNCG et dans les CRCG.
- Les Organisations régionales de sécurité civile ont été mobilisées à la fin avril 2020.
- Le ministère de la Sécurité publique a dès le début de la pandémie mobilisé ses ressources en fonction de l'évolution de la situation et des enjeux à traiter ainsi que de l'information à fournir aux autorités décisionnelles. Le tout a été ajusté tout au long de l'intervention dans le respect des plans opérationnels en place au ministère.

Bilan des activités réalisées lors de la 1^{re} vague de la pandémie

En bref, voici le bilan des activités réalisés par le MSP:

Activités	Nombre
Réunion de coordination de l'OSCQ	46 réunions
Réunion de coordination des ORSC	62 réunions
Point d'information COVID-19 du COG	14 points d'information
Nombre de <i>Questions-Réponses</i> COVID-19	926 questions / enjeux traités
Nombre de liaison entre le CNCG et les ministères et organismes (MO)	2 243 échanges avec les agents de liaison
Nombre de jour de mobilisation du CNCG :	171 jours d'opérations
Nombre de jour de mobilisation des CRCG:	149 jours d'ouverture des CRCG

Mobilisation et rôle du CNCG

Le CNCG est mobilisé depuis le 9 mars 2020 participe à la coordination de l'action gouvernementale dans la réponse à la pandémie de COVID-19. Les principales activités sont :

- La mise en place des liaisons avec les MO, tant au provincial qu'avec certains partenaires fédéraux. Plus d'une **quarantaine d'agents de liaison des MO** effectuent des suivis pour répondre aux questions en consultant toutes les entités de leur réseau;
- La tenue de **conférences opérationnelles avec les directions régionales** et différents partenaires pour traiter les enjeux liés aux conséquences extrasanitaires et récupérer les problématiques terrain afin d'assurer un suivi avec les instances décisionnelles;
- Le **travail de coordination opérationnelle et de planification** ainsi que d'anticipation des conséquences et des effets domino engendrés par la COVID-19 tout en alimentant les autorités décisionnelles et l'OSCCQ quant aux enjeux stratégiques devant être traités à leur niveau;
- La transmission quotidienne aux partenaires et aux directions régionales l'ensemble des documents officiels produits par les MO spécifique à la pandémie, ainsi que le **Tableau provincial des questions/réponses** produit par le CNCG compilant l'information relative à l'ensemble des questions qui ont été posées et des réponses qui ont été trouvées au cours de la première vague.

Mobilisation et rôle du CNCG (suite)

Les principales activités sont:

- La **circulation de l'information opérationnelle** sous différents formats (topo, note, plan d'action, etc.) et maintien une liaison efficace avec les structures opérationnelles des autorités provinciales limitrophes, ainsi qu'avec le gouvernement fédéral et les différentes organisations œuvrant en soutien à l'opération COVID-19;
- La mise en œuvre des ententes de partenariats du MSP avec des partenaires travaillant à la réponse en soutien aux municipalités et au réseau de la santé (p. ex. Croix-Rouge, Ambulance Saint-Jean). Il a, de plus, coordonné **les 4 demandes d'assistance au gouvernement fédéral pour l'aide des FAC**;
- La réalisation de plusieurs **mandats spéciaux** depuis le début de la pandémie notamment:
 - Document de planification et enjeux appréhendés en lien avec la COVID-19;
 - Actualisation du Plan particulier d'intervention (PPI) pandémie à l'intention des municipalités en collaboration avec le MAMH;
 - Identification des services essentiels;

Mobilisation et rôle des CRCG

Les CRCG ont été entièrement mobilisés dès le début de l'état d'urgence sanitaire. À cet effet, ils ont réalisé les activités suivantes :

- L'accueil des questions et enjeux en étant la **porte d'entrée privilégiée** pour les autorités municipales afin de soumettre les enjeux locaux, mais aussi pour accéder à l'assistance des ressources gouvernementales ou des experts, et ainsi atténuer au maximum les conséquences sur la population, les services et les infrastructures essentielles.
- Le suivi sur les **enjeux des autorités municipales**, ainsi que ceux des ORSC, en fonction de leurs responsabilités et en adéquation des directives de la santé publique dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Ceci avec l'appui du CNCG avec qui les CRCG sont en liaison constante.

Constats réalisés à la suite de la 1^{re} vague

Constat 1 : Méconnaissance de la structure de sécurité civile entraînant des lacunes par rapport aux partages des responsabilités et une surcharge de travail dans le réseau de la santé

Certains enjeux extrasanitaires ont été traités par des experts de la santé publique. Ce traitement a grandement contribué à la surcharge de travail et un ralentissement considérable du processus d'obtention de l'information pour l'ensemble des partenaires de la sécurité civile. Le recours à l'ensemble des mécanismes et ressources de sécurité civile mobilisé aurait pu mieux répartir la charge de travail.

Note: Ces constats ont été réalisés au cours de l'été 2020 après analyse des opérations et à l'aide des commentaires et suggestions reçues des partenaires, des employés de la DGSCSI et des autorités municipales.

Constats réalisés à la suite de la 1^{re} vague (suite)

Constat 2 : Besoin d'améliorer la fluidité dans la circulation de l'information et le partage des enjeux avec les MO et municipalités

Les mécanismes habituels de coordination avec les ORSC n'ont pas été mis en place au début de la crise, ce qui a entraîné une confusion en matière de structure de communication et de cheminement de l'information. En réponse à cette confusion, de nouvelles initiatives d'échange d'information entre le gouvernement et les municipalités se sont organisées en parallèle de la structure de sécurité civile.

Constats réalisés à la suite de la 1^{re} vague (suite)

Constats 3 : Gestion de la crise en dehors de la structure habituelle de sécurité civile

La structure de sécurité civile aurait gagné à être mobilisée pleinement pour soutenir le gouvernement dans la gestion de la crise. Cela aurait notamment permis de s'adjoindre l'apport et l'expertise de tous les MO participants à la résolution des enjeux spécifiques à la pandémie et de s'assurer de la prise en compte des enjeux extrasanitaires par les entités compétentes. Le tout aurait aussi eu pour effet de répartir plus également la charge de travail et le flot des questions.

Actions mises en place en lien avec le constat 1

Constat 1 : Méconnaissance de la structure de sécurité civile entraînant des lacunes par rapport aux partages des responsabilités et une surcharge de travail dans le réseau de la santé

Actions

Confirmer et mettre de l'avant le rôle central du CNCG dans la gestion de l'information opérationnelle du gouvernement.

Confirmer la fonction des agents de liaison des MO en lien avec le CNCG et les CRCG quant au rôle attendu de leur part et fournir de l'information sur le sujet aux coordonnateurs ministériels de l'OSCQ et des ORSC.

Bonifications pour les municipalités – Activités Constat 1

- Recevoir l'information dans les meilleurs délais possibles afin de se préparer par l'intermédiaire des centres de coordination du MSP et la diffusion de produits d'information du COG.
- Bénéficier de l'appui du réseau gouvernemental dans la résolution des problématiques liées à la pandémie.
- Pouvoir compter sur l'appui de CRCG forts dans les directions régionales du MSP avec des partenaires tenus informés de manière optimale par leurs autorités.

Actions mises en place en lien avec les constats

Constat 2 : Besoin d'améliorer la fluidité dans la circulation de l'information et le partage des enjeux avec les MO et municipalités

Actions

Réitérer le rôle et les responsabilités des intervenants en fonction des principes d'intervention reconnus dans le cadre de la gestion des pandémies.

Mobiliser les ORSC en amont de la 2^e vague.

Mettre en œuvre le cycle de planification adapté à la gestion de la COVID-19.

Bonifications pour les municipalités – Activités Constat 2

- Clarifie la structure de communication : les DRSCSI sont les portes d'entrée des questions et enjeux municipaux liés à la pandémie de COVID-19.
- Mobilisation à nouveau des ORSC depuis la semaine du 14 septembre pour assurer tout le soutien nécessaire aux municipalités de la part des partenaires gouvernementaux et en faire bénéficier au besoin les autres ministères et organismes.
- Points statutaires mis en place à l'OSCQ sur les enjeux régionaux qui assure leur prise en compte au bon niveau hiérarchique pour trouver des solutions lorsque nécessaire.

Actions mises en place en lien avec les constats

Constats 3 : Gestion de la crise en dehors de la structure habituelle de sécurité civile

Actions

Arrimer davantage la réponse gouvernementale à la pandémie à la structure québécoise de sécurité civile.

Constituer une Table de gestion des conséquences COVID-19.

Bonifications pour les municipalités – Activités Constat 3

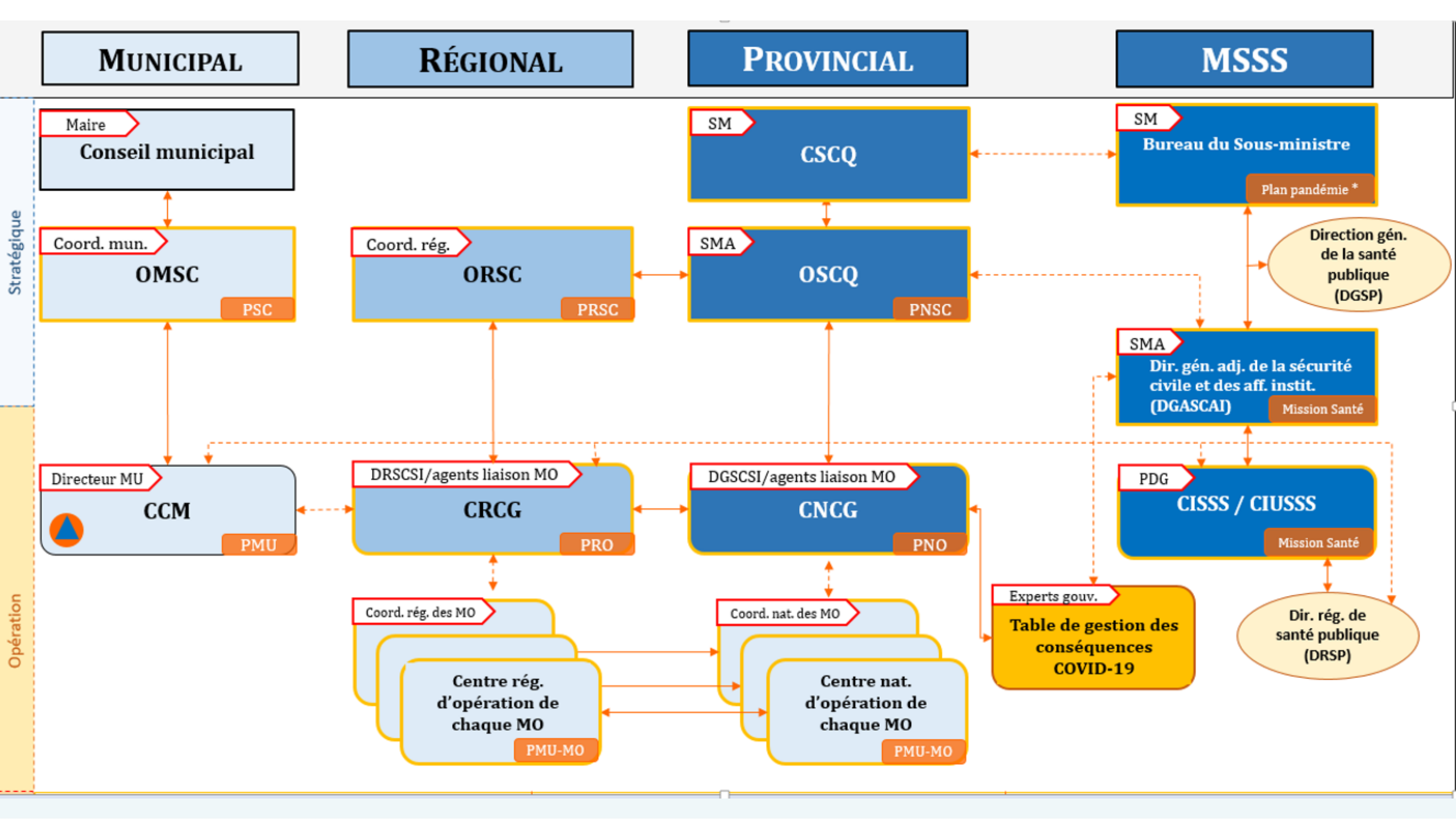
- Mise en place par les DRSCSI de communications statutaires avec les municipalités pour partager de l'information et des enjeux.
- Invitation de la DSP à participer aux travaux des ORSC pour optimiser la concertation de tous les partenaires et répartir les enjeux en fonction des expertises.
- Renforcement de la structure de gestion en place par l'intégration d'une Table de gestion des conséquences au CNCG qui permettra une meilleure diffusion des décisions qui en ressortent par son intégration à la structure de sécurité civile.

Mobilisation accrue pour faire face à la 2^e vague de la pandémie

19

Le MSP travaille activement à la réalisation de ces activités à l'heure actuelle. Ainsi, il procède aux actions suivantes :

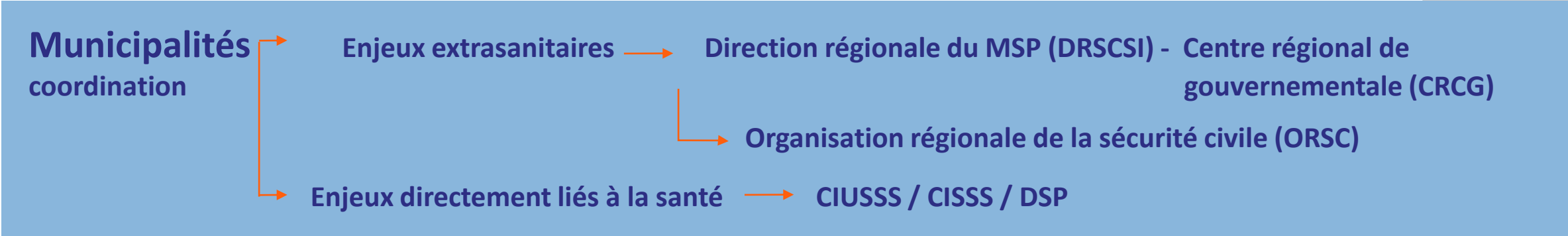
- Les DRSCSI transmettront des lettres aux autorités municipales pour faire état du niveau de mobilisation de la structure de sécurité civile pour faire face à la 2^e vague de la pandémie. Elles en profiteront pour rappeler que les CRCG sont « **la portée d'entrée unique** » pour soumettre les enjeux locaux et accéder aux ressources gouvernementales pour atténuer les conséquences de la pandémie sur la population et les services essentiels.
- Les ORSC sont **mobilisée** et ont les objectifs suivants:
 - Être le lieu de présentation et de traitement des enjeux et des demandes municipales de leurs régions respectives;
 - Être le premier niveau de la structure de sécurité civile pour le traitement des enjeux extrasanitaires afin d'assurer une concertation des partenaires régionaux;
 - Demeurer le lieu privilégié de partage d'information et de concertation pour les MO participants à la réponse gouvernementale à la pandémie;
 - Contribuer via les CRCG à améliorer la connaissance situationnelle des autorités, ainsi que le maintien de la cohérence de la réponse gouvernementale.
- Le CNCG continuera d'être mobilisé afin d'assurer le lien avec les CRCG et l'OSCQ pour traiter les enjeux de nature provinciale ou de niveau stratégique, ne pouvant pas être traités au niveau régional.



COVID-19 – Schématisation des communications



Citoyens → Ligne téléphonique gouvernementale : 1 877 644-4545
Site internet : Quebec.ca/coronavirus



Élus municipaux → Réunions des ministres régionaux

Directions régionales de la sécurité civile et de la sécurité incendie (10)

- Bas-Saint-Laurent (Rimouski)
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Gaspé)
- Saguenay-Lac-Saint-Jean (Jonquière)
- Côte-Nord (Baie-Comeau)
- Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Nunavik (Québec)
- Mauricie-Centre-du-Québec (Trois-Rivières)
- Montréal, Laval, Laurentides et Lanaudière (Montréal et Saint-Jérôme)
- Montérégie et Estrie (Saint-Jean-sur-Richelieu et Sherbrooke)
- Outaouais (Gatineau)
- Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (Rouyn-Noranda)



Des questions?

Merci à vous